DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE POUR MINEUR

Dans tous les cas : la présence du demandeur est obligatoire (y compris les enfants) lors du dépôt et du retrait de ce passeport

*Pour une raison d'organisation, il est préférable de **prendre rendez-vous** au 04-90-91-51-15 car le délai pour le traitement du dossier est d'environ 30 minutes par personne. Merci de votre compréhension.*

- **Copie Intégrale de l'acte de naissance.**

- **LIVRET DE FAMILLE Obligatoire.** Si le livret de famille n'a pas été délivré par les autorités françaises, les DEUX parents devront signer la demande de Passeport de leur enfant.

- **En cas de séparation ou de divorce :** fournir **Obligatoirement** tout jugement se rapportant à l'autorité parentale, la résidence ….

- **Les photos** pourront se faire sur place sauf pour les enfants de moins de 6 ans.

- **Deux Photos d'identité récentes et identiques obligatoires si l'enfant a moins de 6 ans**. Ne rien Inscrire au dos des photos. Les photos d'identité doivent mesurer 35 sur 45 mm, être centrées, tête nue, de face, bouche fermée et sur fond très clair et UNIQUEMENT en couleur.

- **Preuve de Nationalité si nécessaire**. Les enfants nés en France après 1979 de parents nés en Algérie avant 1962 n'ont pas besoin de certificat de nationalité. Pour les autres s'adresser au Tribunal d'Instance d'Arles au 04-90-52-21-36.

- **Un Justificatif de domicile de moins de trois mois et au nom des parents**. (EX : facture de téléphone fixe ou mobile, EDF, Relevé de compte bancaire, bulletin de salaire, Impôts…)

- **Ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol (feuillet jaune)** délivrée par les autorités compétentes.

- **Un document Officiel avec Photo** (carte d'identité…)

- **Timbre fiscal à 20 euro pour les mineurs de 0 à 15 ans**
  19 euro si vous nous fournissez les photos.
- **Timbre Fiscal à 45 euro pour les mineurs de 15 à 18 ans**
  44 euro si vous nous fournissez les photos.

Police Municipale 26 Bd Gambetta 13150 TARASCON Tel : 04-90-91-51-26